

UFF ACTIONS FRANCE (part A)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

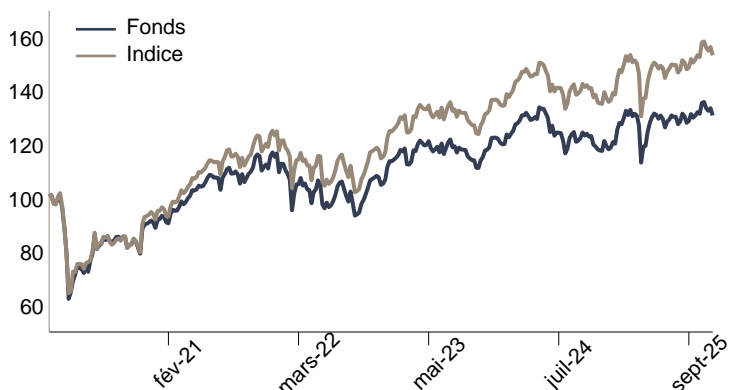
Profil de risque



Chiffres clés au 28/11/2025

Valeur liquidative	189.92 €	Nombre de positions	35
Actif net du fonds	158.15 M€	Taux d'investissement	98.90%

Evolution de la performance



Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS FRANCE A FR0012900991 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS FRANCE (part A) » le 01/07/2024. L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	-0.25%	-0.02%	-0.22%
YTD	11.38%	13.39%	-2.01%
3 mois	4.23%	5.64%	-1.42%
6 mois	2.82%	5.30%	-2.48%
1 an	13.78%	15.89%	-2.11%
3 ans	22.65%	30.94%	-8.29%
5 ans	46.87%	66.71%	-19.84%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	17.09%	Ratio de Sharpe	0.67
Volatilité de l'indice	16.94%	Ratio d'information	-1.85
Tracking Error	1.15%	Beta	1.01

Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
Scor Se	Air Liquide Sa
	Essilorluxottica
	L'Oreal
	Totalenergies Se
	Sanofi

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	7.54%	Industrie
Airbus Se	6.90%	Industrie
Safran Sa	6.32%	Industrie
Air Liquide Sa	5.17%	Matériaux
L'Oreal	5.12%	Consommation de base
Essilorluxottica	4.96%	Santé
Lvmh Moet Hennessy L	4.81%	Consommation discrétionnaire
Totalenergies Se	4.80%	Energie
Sanofi	4.63%	Santé
Bnp Paribas	4.29%	Finance
Total	54.55%	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Bnp Paribas	0.39%	Schneider Electric S	-0.49%
Totalenergies Se	0.24%	Safran Sa	-0.38%
Societe Generale Sa	0.23%	Airbus Se	-0.30%
Vinci Sa	0.22%	Legrand Sa	-0.23%
Lvmh Moet Hennessy	0.19%	Essilorluxottica	-0.14%
Total	1.27%	Total	-1.54%

Caractéristiques du fonds

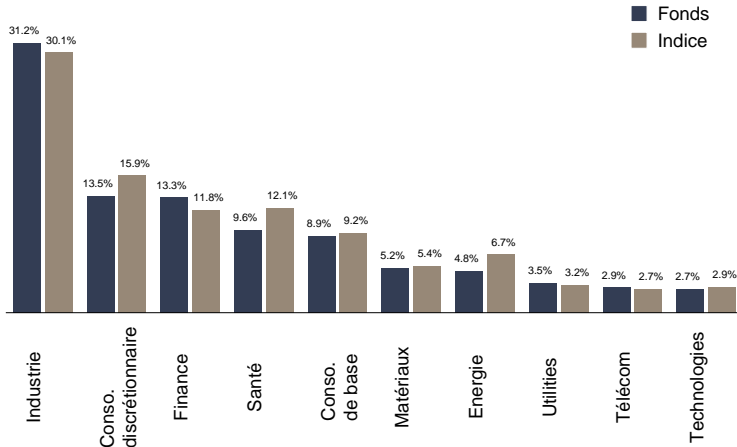
Code ISIN :	FR001400PEP7	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	01/07/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	3.00%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier

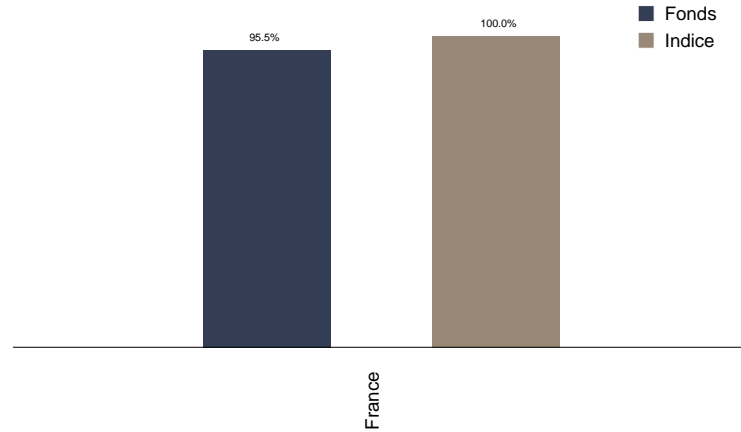


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025													
Fonds	7.62%	2.01%	-3.35%	-1.54%	3.69%	-1.03%	1.04%	-1.35%	2.44%	1.99%	-0.25%		11.38%
Indice	7.82%	2.11%	-3.56%	-1.80%	3.28%	-0.88%	1.47%	-0.90%	2.76%	2.83%	-0.02%		13.39%
2024													
Fonds	1.45%	2.93%	3.39%	-1.76%	1.64%	-6.35%	-0.34%	1.33%	-0.02%	-3.86%	-1.95%	2.16%	-1.84%
Indice	1.90%	3.27%	3.32%	-1.79%	1.29%	-6.28%	1.49%	1.40%	0.28%	-3.80%	-1.68%	2.21%	1.15%
2023													
Fonds	9.10%	2.32%	0.41%	2.65%	-4.09%	4.19%	1.13%	-2.51%	-2.53%	-3.20%	5.77%	2.98%	16.49%
Indice	9.51%	2.62%	0.83%	2.88%	-4.21%	4.45%	1.38%	-2.42%	-2.40%	-3.43%	5.93%	3.04%	18.73%
2022													
Fonds	-2.62%	-5.40%	-0.32%	-1.60%	0.38%	-8.51%	8.77%	-5.12%	-5.85%	8.61%	7.28%	-3.70%	-9.54%
Indice	-2.07%	-4.86%	0.10%	-1.41%	0.12%	-8.25%	8.98%	-5.02%	-5.83%	8.75%	7.58%	-3.84%	-7.37%
2021													
Fonds	-2.16%	5.20%	5.52%	3.48%	3.09%	0.87%	1.07%	1.09%	-2.22%	4.50%	-1.94%	6.05%	26.87%
Indice	-2.64%	5.63%	6.48%	3.51%	3.71%	1.15%	1.63%	1.02%	-2.24%	4.76%	-1.53%	6.46%	31.07%
2020													
Fonds	-2.66%	-7.81%	-21.75%	6.95%	5.38%	4.78%	-0.87%	2.97%	-3.42%	-4.90%	16.83%	0.48%	-8.72%
Indice	-2.38%	-8.11%	-18.18%	4.95%	3.28%	4.89%	-2.31%	3.64%	-2.56%	-4.49%	19.96%	0.83%	-4.89%

Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS FRANCE A FR0012900991 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS FRANCE (part A) » le 01/07/2024. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de novembre 2025 a permis aux marchés financiers de reprendre leur souffle, même si la volatilité a connu un regain de vigueur. En effet, les craintes des opérateurs ont finalement éclipsé les résultats des entreprises du secteur de l'intelligence artificielle, tandis que la géopolitique est restée omniprésente dans l'actualité.

Concernant la « révolution industrielle » portée par l'IA, le Nasdaq a été le théâtre d'affrontements boursiers intenses entre les principaux acteurs du secteur. Meta a d'abord été sanctionnée pour l'ampleur de ses investissements, avant de rebondir violemment grâce à la perspective d'une collaboration plus étroite avec Alphabet, effaçant ainsi la correction de près de 25% subie depuis son sommet d'août pour revenir à peu près à son niveau de fin octobre. Alphabet, de son côté, a pleinement profité de ces annonces, enchaînant un quatrième mois consécutif de hausse supérieure à 10% et portant son appréciation à plus de 80% sur le second semestre. Nvidia a connu le parcours le plus heurté : première entreprise à dépasser les 5 000 milliards de dollars de capitalisation, elle a vu son titre reculer de plus de 12% sur le mois malgré des résultats une nouvelle fois spectaculaires, les investisseurs s'inquiétant de la rentabilité de capex massifs de plus en plus logés dans des véhicules de dette hors bilan, ce qui a entraîné l'effacement de plus de 700 milliards de dollars de valeur boursière.

Sur le plan géopolitique, c'est la volonté affichée par l'administration américaine de parvenir à un cessez-le-feu entre la Russie et l'Ukraine, coûte que coûte, qui a dominé l'actualité, même si le plan américain semble reprendre l'ensemble des points revendiqués par Vladimir Poutine. Ce plan de paix, peu favorable aux Ukrainiens, est devenu la base des négociations, laissant une nouvelle fois les Européens sur place et empêtrés dans leur volonté de soutenir l'Ukraine sans véritablement s'engager dans une épreuve de force qu'ils considèrent comme très, voire trop, risquée.

Dans ce contexte, le marché affiche des performances étonnamment stables sur le mois, même si ce surplace masque en réalité une grande nervosité. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 présentent des performances tout juste positives, tandis que le Stoxx 600 progresse de près de 1%, tiré par les sociétés pharmaceutiques, notamment suisses, et par les banques.

Aux États-Unis, le S&P 500 cède quelques dixièmes de pour cent, tandis que le Nasdaq Composite recule plus franchement, d'environ 2%.

Enfin, l'euro reste ferme face au dollar américain et encore davantage face à la devise japonaise. C'est la première fois depuis l'entrée en vigueur de la monnaie unique qu'il faut plus de 180 yens pour acheter un euro.

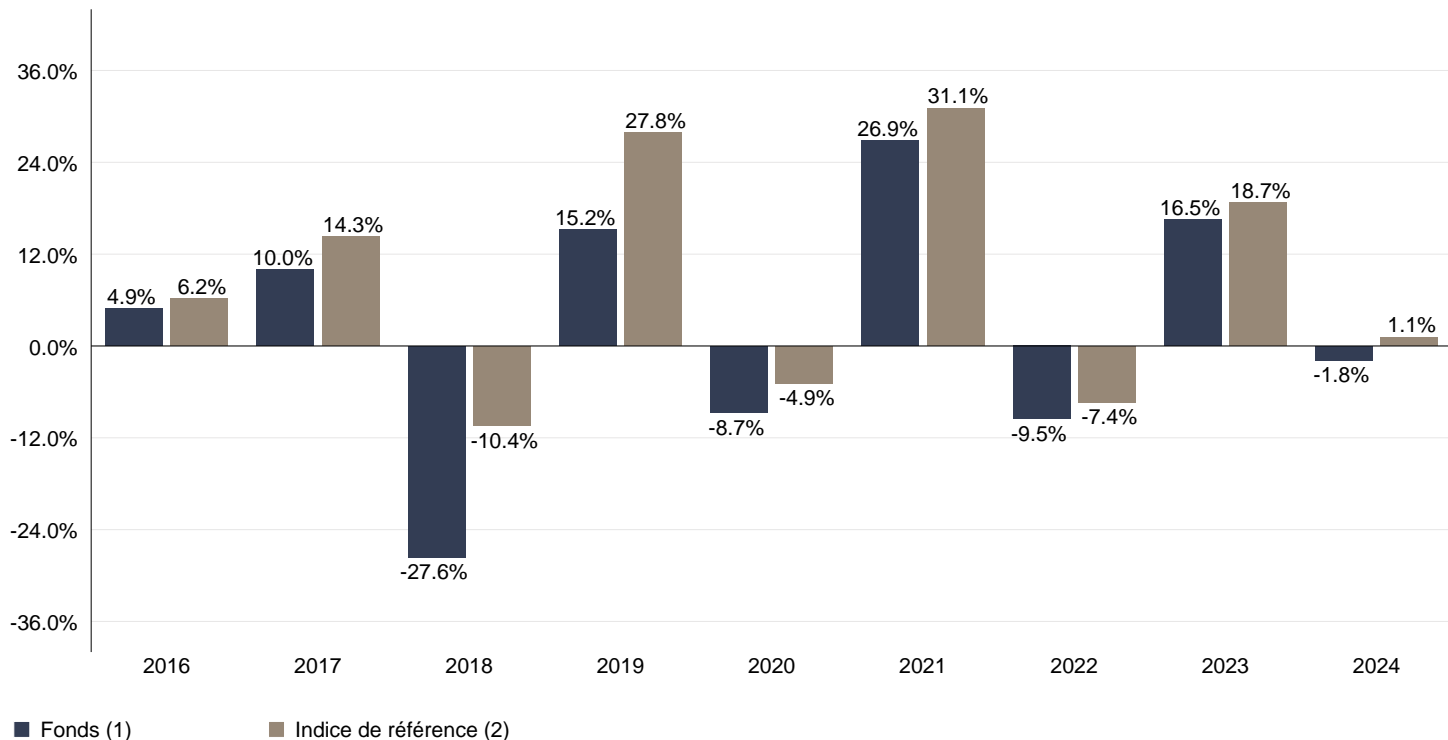
Pas de mouvement majeur sur le portefeuille qui a navigué sans trop d'accrocs dans ce mois qui a connu un regain de volatilité. Les banques ont continué de porter la performance avec en particulier la très bonne tenue de Crédit Agricole et le rebond de BNPParibas.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF ACTIONS FRANCE A FR0012900991 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS FRANCE (part A) » le 01/07/2024.

(2) L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Date de création : 14/09/2015

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

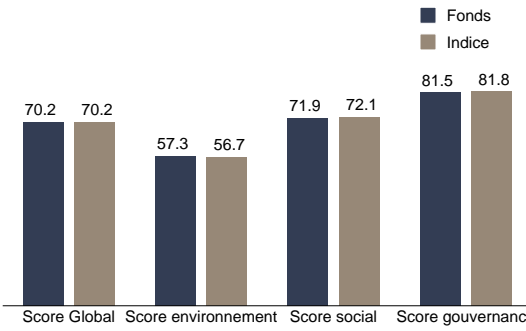
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	70.2	96.54%
Indice	70.2	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

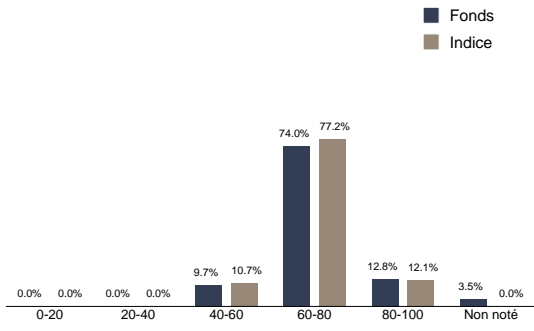
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	5.18%	83
Schneider Electric S	7.62%	80
Capgemini Se	1.33%	77
Airbus Se	6.98%	77
Publicis Groupe	1.48%	76
Thales Sa	1.44%	76
Dassault Systemes Se	0.64%	76
Stmicroelectronics N	0.75%	75
Pernod Ricard Sa	0.96%	75
Scor Se	0.84%	74
Total	27.22%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

28/11/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1248	1245	2

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	6.98%	6841
Totalenergies Se	4.85%	2493
Safran Sa	6.39%	2474
Engie	2.23%	2147
Air Liquide Sa	5.22%	2139
Schneider Electric S	7.62%	1502
Legrand Sa	1.61%	1501
Credit Agricole Sa	1.27%	1405
Veolia Environnement	1.26%	1378
Danone	2.85%	807
Total	40.29%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	39.72%	96.54%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	26.23%	96.54%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	60.04%	96.54%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.